

**Membres du Conseil : 14**

**Présents : 8**

**Votants : 14**

**Excusés :** G. Bonneau pouvoir à JM. Garibal , F. Bordeaux Borel pouvoir à G. Marois G. Coursimault pouvoir à B. Coeur, J.L. Desbois pouvoir à M. Corbin, L. Houdré pouvoir à J. Bastide

**Le procès verbal de la séance du 02/07/2019 est approuvé à l'unanimité.**

**Toutes nos délibérations sont consultables en mairie.**

\*\*\*\*\*

**Remise du trophée de tournoi de pétanque le 28/07/2019**



**Nos prochains rendez-vous !**

**Dimanche 22 septembre :** repas du Club Boumien

**Vendredi 27 septembre :** art floral de la SHOL

**Vendredi 11 octobre :** assemblée générale Coup de Cœur à 19h

**Dimanche 13 octobre :** repas des anciens et marche solidaire dans le cadre d'Octobre Rose (associés à la ville de Chécy)

**Mercredi 16 octobre :** assemblée générale de la Fraternelle

**Jedi 7 novembre :** assemblée générale Union Musicale Mardié Bou

**Lundi 11 novembre :** Armistice

**Samedi 16 novembre :** Sainte-Cécile et assemblée générale de la pêche

**Prochain Conseil Municipal**

**le 12/11/2019 à 20h**

# Conseil Municipal

*Du 10 septembre 2019*

## Vie Municipale

*Le conseil municipal ouvre la séance par une minute de silence en l'honneur de Xavier POTHAIN qui nous a quittés le 27/08/2019.*

*Xavier s'est beaucoup impliqué dans notre commune, notamment en tant que Conseiller Municipal de 2001 à 2008 mais aussi en tant que Vice-Président au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) Val de Loire Bionne & Cens jusqu'en 2017. Il a marqué les esprits par son travail mais aussi par ses grandes qualités humaines. Toutes les meilleures pensées du Conseil Municipal sont adressées à sa famille.*

### Parmi les délibérations votées lors de la séance :

#### **- Renouvellement de convention d'accueil de Loisirs de Chécy**

Madame le Maire rappelle que cette convention permet aux enfants de Bou de fréquenter le centre de loisirs de Chécy à un tarif préférentiel. Au 1er septembre 2019, les nouveaux tarifs proposés par la commune de Chécy sont de 19 € 26 par jour et 10 € 90 pour le mercredi matin (avec repas).

Compte tenu que la commune de Bou participe à hauteur de 3 € 50 par jour et par enfant (participation de 1 € 75 par jour et par enfant pour le mercredi matin) les tarifs facturés aux familles seront de 15 € 76 par jour et 9 € 15 pour le mercredi matin (repas compris).

Le conseil municipal valide à l'unanimité la présente proposition.

#### **- Demande de subvention Fonds d'Accompagnement aux Communes**

Une demande de subvention au titre du Fonds d'Accompagnement Culturel est présentée pour le spectacle « mouettes et chansons » qui se déroulera le 25/01/2020 à Bou.

Le montant de la prestation s'élevant à 1 900 € (mille neuf cent euros TTC), le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter une demande de subvention au titre du Fonds d'Accompagnement Culturel à hauteur de 50 % soit 950 €.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **- Convention portant organisation d'un service commun de médecine préventive pour le personnel**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la mairie adhèrera en remplacement du service proposé par le Centre de gestion, au service mutualisé de médecine préventive proposé par la Métropole d'Orléans. Une convention est établie pour une durée d'un an reconductible. Proposition adoptée à l'unanimité.

#### **- Motion concernant la déviation de St Denis de l'hôtel - Pont de Mardié**

Le conseil municipal a souhaité soumettre au vote une motion à propos de ce projet, (motion consultable en mairie) estimant que la déviation de St Denis de l'Hôtel et la construction d'un pont à Mardié ne régleront pas le problème de flux routier et de surcroît n'est pas la réponse appropriée pour les Loirétains. A 12 voix pour la motion et 2 abstentions, les élus soulignent que ce projet va à l'encontre de la volonté de mettre en place des projets vertueux en terme d'environnement pour les générations à venir. Le conseil municipal demande que le Conseil Départemental réexamine ce projet.

## Urbanisme et Travaux

**Projet Cœur de village** : la recherche d'Assistant à Maitre d'Ouvrage (AMO) est finalisée depuis le 16/09. Après rendez-vous de négociation avec 3 candidats sur les 5 qui ont présenté des offres, le choix s'est porté sur **ALTEREO** pour un montant de **26 545.20 € pour la tranche ferme et 11 137.20 € pour la tranche optionnelle**. Dans un premier temps, l'AMO réalisera un **diagnostic qui sera soumis à la population et fera un recueil des souhaits des habitants**. Ensuite, des scénarios seront travaillés pour être soumis lors d'une réunion publique.

**Projet Bourg sud** : Après une phase de négociations suite à l'ouverture des plis, **Logem Loiret a confirmé le 13/09 à Madame le Maire que les entreprises étaient enfin sélectionnées**. L'installation des intervenants sera effective à partir d'octobre.

## Environnement

- **Un projet d'éco-pâturage** verra le jour en 2020 sur la commune :

Un contrat annuel **d'entretien d'espaces verts** (8000 m2 en bords de Loire et parcelle au bout du terrain de foot d'environ 2000 m2) a été signé **avec l'association « La Moutonte »** pour un montant annuel de **2000 € Net**. Une dizaine de moutons remplacera désormais les tondeuses sur ce secteur, une pratique qui se veut **respectueuse de l'environnement !** L'objectif est de démarrer en avril 2020. Avant la mise en place, une réunion publique sera organisée avec l'association « La moutonte ».

- **Arrêt des pesticides** :

Le Conseil Municipal ne souhaite pas en première intention rédiger un arrêté municipal d'interdiction des pesticides à moins de 150 mètres des habitations. Toutefois, deux axes de travail sont envisagés : - le lancement d'une campagne d'analyse du taux de concentration du glyphosate (recherche de laboratoires en cours) et une prise de contact avec les agriculteurs de la commune pour échanges.

## Personnel

Compte-tenu de la hausse des effectifs de l'école (**98 enfants cette année !**), la commune a procédé au recrutement d'un agent à raison de 12h/semaine en contrat à durée déterminée.

## Informations diverses

**Journée du Patrimoine et accueil des nouveaux Boumiens :**

**Dimanche 22/09** : - à 9h vendanges, 10 h accueil des nouveaux boumiens et à 11 h spectacle consacré à Colette « Chère exquise » présenté par **Bénédicte Bianchin (compagnie Allo-Maman-Bobo)** près de l'ancienne distillerie, suivi d'un apéritif offert par la Municipalité. La Maison de la Distillation sera **ouverte toute la journée du 22 septembre de 10h à 18h**. En complément de l'exposition permanente habituelle **deux alambics anciens (1870 et 1890)** seront présentés.

Mairie, 8 rue du bourg - mairie@mairiedebou.fr

## La vie de la commune

### ETAT-CIVIL



**Il nous ont quittés ...**

- Mme Jeanne BARBET le 17/07
- M. Michel LEVALLOIS le 31/07
- M. Omer POUSSIN le 19/08
- M. Xavier POTHAIN le 27/08

**Toutes nos condoléances  
aux familles**  
\*\*\*\*\*

**Bienvenu à....**

- Maxime PIED

le 24/07

- Joseph de LACOSTE de LAVAL  
le 30/07



**Félicitations aux parents !**



**Ils se sont dit oui....**

Mme Martine COUTY &

M. Jean-Marie ROLLIN

le 14/09/19

**Tous nos vœux de bonheur !**

\*\*\*\*\*

### **A noter !**

Depuis le 19/08, Résa Est (le transport à la demande) est devenu **Résa TAO**. Pour bénéficier de ce service, inscrivez-vous **sur l'appli résa' Tao ou sur le site <https://resatao-reservation.reseau-tao.fr>** ou par téléphone au **0800 01 98 98**

\*\*\*\*\*

**La rentrée des classes !**



\*\*\*\*\*

**Permanence téléphonique  
du week-end :**

En cas d'urgence contacter le **02.38.58.15.65** (appel transféré sur le portable de l'élu de permanence).